

# SEJOUR ÉTÉ 2024

Du 22 au 26 Juillet



# VA Y AVOIR DU SPORT !



CE2-CM1  
CM2



## OBJECTIFS DU SEJOUR

Dans le cadre du dispositif Vacances Apprenantes, nous proposons un séjour de 5 Jours et 4 nuits au camping La Guillou de Lalinde (24). Ce séjour est à destination des enfants scolarisés pour 2023-2024 en CE2, CM1 et CM2. Une priorité de réservation sera effectuée pour un public dit « cible », c'est-à-dire des enfants qui répondent à certains critères déterminés par le Ministère de l'Éducation Nationale via le dispositif Vacances Apprenantes : être reconnu en situation de handicap ; être domicilié en Quartier Politique de la Ville (QPV) ou en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) ; être confié à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ; être issu d'une famille ayant un quotient familial (QF) compris en 0€ et 1500€.

L'objectif de ce séjour est que chaque enfant puisse vivre une expérience de vie collective riche, propice à son épanouissement et à sa responsabilisation au sein d'un groupe. Les objectifs pédagogiques prévus sont les suivants :

- 1/ Proposer un accueil de qualité à tous les enfants avec la même volonté
- 2/ Encourager de manière individuelle le développement de l'autonomie
- 3/ Enrichir et s'appuyer sur les savoirs, savoirs-être et savoirs faire de chacun.
- 4/ Sensibiliser l'enfant au respect de son environnement
- 5/ Promouvoir la mixité
- 6/ Pratiquer différentes activités sportives en lien avec les Jeux de Paris.

## Equipe d'encadrement

L'équipe d'animation sera composée de :



**Axel**  
Directeur BPJEPS  
Chancelade



**Julie**  
Animatrice BAFA  
Razac



**Emma**  
Animatrice BAFA  
Saisonnrière



**Antonio**  
Animateur stagiaire BAFA  
Saisonnier

## Tarifs

\* Aides de la CAF (ATL) déduites

Coefficient Familial	0-400	401-700	701-800	801-1000	1001-1250	1251-1500	1501 et+
Tarif	16€ avec ATL* 36€ sans ATL*	21€ avec ATL* 36€ sans ATL*	50€	60€	75€	90€	110€

Pour les enfants ne résidant pas et n'étant pas scolarisés sur une commune de l'Agglomération, une majoration de 50 % sera appliquée.

**CONTACTS :** ALSH l'Isle aux Enfants *Responsable du séjour:* Gaëlle DUFOUR

6. avenue des platanes 24430 Razac sur l'Isle

Tél : 09.61.60.91.66. / 06.83.41.60.17. Mail : alsh.razac@grandperigueux.fr

## Programme d'activités

	Lundi 22/07	Mardi 23/07	Mercredi 24/07	Jeudi 25/07	Vendredi 26/07
<b>M a t i n</b>	Départ et découverte du site	Activités au choix sur la base de loisirs	Activités au choix sur la base de loisirs	<u>Groupe 1 :</u> Marché de Lalinde <u>Groupe2 :</u> Escalade	<u>Groupe 1 :</u> Escalade <u>Groupe2 :</u> Activités au choix
<b>A - M</b>	Installation du campement + balade	<u>Groupe 1 :</u> Piscine <u>Groupe2 :</u> VTT	<u>Groupe 1 :</u> canoë <u>Groupe 2 :</u> piscine	Activités au choix sur la base de loisirs	Rangement & départ



**Groupe 1 = enfants des ALSH de Razac & St Amand de Vergt**  
**Groupe 2 = enfants des ALSH de Chancelade & Chalagnac**  
**Pour le Canoë, les enfants doivent avoir passé un test d'aisance aquatique**

## Hébergement / Restauration

L'hébergement se fera sous bungalow toilé, garçons et filles séparées. Le campement est situé dans l'enceinte du camping municipal de Lalinde, avec des sanitaires, des douches et un chalet de repli en cas de mauvais temps.  
 Les repas seront préparés par les enfants, selon un menu établi pour la semaine.

## Inscription / Réservation

Le séjour est partagé par les ALSH de Chancelade, de Chalagnac, de Razac sur l'Isle et de St Amand de Vergt pour un total de 32 places. Un nombre de places limité est attribué pour chaque ALSH.

Tout enfant inscrit au séjour doit avoir un dossier d'inscription complet auprès du Grand Périgueux. Tout séjour commencé sera dû quelle que soit la raison de la diminution du nombre de jour de séjour (maladie, rapatriement anticipé, météo,...). Les annulations devront se faire 1 semaine avant le départ. Aussi, toute annulation ne respectant pas ce délai entrainera la facturation de l'intégralité du séjour (sauf production d'un certificat médical).

## Réunion d'informations

Une réunion d'informations sera organisée et communiquée le **Mardi 2 Juillet à 19h** aux ALSH de Chancelade et de Razac afin de présenter le séjour dans les détails, et de rencontrer vos animateurs encadrants.

# Bulletin de réservations

## Séjour été 2024

NOM DE L'ENFANT	PRENOM	AGE	CLASSE	ECOLE

Je soussigné M \_\_\_\_\_  
 responsable légal, désire réserver une place pour le séjour organisé par l'ALSH l'Isle aux Enfants de Razac sur l'Isle au camping du Moulin de la Guillou à Lalinde du 22 au 26 Juillet 2024.

Fait à .....

Le / / 2024

Signature des responsables légaux :



**VA Y  
 AVOIR  
 DU  
 SPORT !**

**CE2-CM1  
 CM2-6è**

